

L'UE et la démocratie - Documents

Document 1. L'Union européenne, une démocratie déléguée à souveraineté déléguée

« Les institutions européennes montrent déjà une belle densité démocratique que commencent en ce moment à envier certains peuples de l'Union : un contrôle direct (le Parlement) et indirect (le Conseil) pour investir, contrôler et approuver les propositions législatives de la Commission, avec au-dessus une cour de Justice efficace.

La souveraineté se partage et se délègue : les pays européens ont bien délégué à la Banque Centrale Européenne une des attributs premiers de la souveraineté qu'est le droit de frapper monnaie. La cour de Justice a déjà les attributs d'une institution qui dépasse l'ordre des traités interétatiques : elle se place au-dessus des citoyens et produit du droit européen qui s'impose à tous, sans passer, comme c'est le cas pour les directives, par une transcription en droit national. L'OMC (Organisation mondiale du commerce) en matière commerciale, ou, plus modestement, les régulations en matière de trafic aérien, sont aussi, à un niveau mondial, des ébauches de souveraineté déléguée, avec un contrôle démocratique pour le moins faible ».

D'après F. Meunier, « Est-ce de démocratie que l'Europe a besoin ? »telos-eu.com, 5 septembre 2018

Questions sur la vidéo sur les lobbies à Bruxelles :

1. Quel est le rôle d'un lobbie ?
2. Tous les lobbies tous-ils néfastes ?
- 3- Citer un exemple de lobby qui a fait pression sur les parlementaires au détriment de la politique de santé publique.
- 4- Quel mot peut-on utiliser pour caractériser l'anecdote de la députée Karima Delli quand elle raconte que, le jour de son arrivée à Bruxelles, on lui a proposé 200 euros simplement pour répondre à un questionnaire ? Comment a-t-elle réagi à cette proposition ?
- 5- En quoi l'action des lobbies peut-elle expliquer la défiance de nombreux citoyens vis-à-vis des institutions européennes ?